



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

alcoolémie

Question écrite n° 105255

Texte de la question

M. Didier Mathus attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la fiabilité de certains éthylotests. En effet sur neuf modèles vendus en pharmacie, quatre fournissent apparemment des informations erronées, en indiquant à l'utilisateur un taux d'alcool inférieur aux normes. Certaines personnes ont donc en toute bonne foi repris la route après avoir effectué ce test, et ont été verbalisées car le taux autorisé était en fait dépassé. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour vérifier les agréments des éthylotests vendus aux particuliers.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105255

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3551

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)